



## Restructuration au sein de mon entreprise

Par **Goubie**, le **21/10/2008** à **09:18**

Bonjour,

Ma société est en pleine restructuration et me propose de changer de poste, ne touchant pas au salaire, mais n'ayant plus du tout les missions équivalentes à mon statut. A partir du moment où ils me signifient ce changement, doivent-ils faire un avenant à mon contrat ? Combien de temps ai-je pour donner une réponse définitive ? Et si je donne une réponse positive à leur décision, puis-je me rétracter sans démissionner ? Si je refuse, s'agit-il d'un licenciement ?

Merci d'avance pour vos réponses, car tout cela va aller très vite.